



VILLE DE LA GARDE

COURS PARTICULIERS

ECOLE DE NATATION 2018

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

NOM DU RESPONSABLE DE L'ENFANT :

ADRESSE COMPLETE :

TEL. : DOMICILE : TRAVAIL :

OBSERVATIONS :

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE APRES INSCRIPTION AUX COURS.
FOURNIR UN CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DE LA
NATATION ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE

COURS DE NATATION PARTICULIERS (réservés prioritairement aux gardéens) :

VOIR LES MAITRES-NAGEURS-SAUVETEURS POUR LES DISPONIBILITES.

COTISATION :

19,80 € LE COURS DE 30 MINUTES.

REGLEMENT LE :

CHEQUE : ESPECES :

CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DE MONSIEUR LE REGISSEUR DE LA PISCINE
MUNICIPALE.



Hôtel de Ville • BP 121 • 83957 La Garde Cedex • 04 94 08 98 00 • contact-mairie@ville-lagarde.fr • www.ville-lagarde.fr • Rejoignez-nous !   

